



## La plume et le prétoire

### Quand les écrivains racontent la justice

Sous la direction de Denis Salas

Collection « Histoire de la justice » n°23

Association française pour l'histoire de la justice

Terrible est l'image de la justice chez nos écrivains. Très tôt, il n'est question que de l'arbitraire des juges, du fanatisme de la répression, de geôles silencieuses et glaciales. Qu'on relise les clercs médiévaux, Villon, d'Aubigné : le spectre de la nuit carcérale et de la mort y est oppressant. Plus tard, la monarchie y ajoutera la censure. Voltaire, le premier, ouvrira le temps de la contestation. Même purgée de ses excès après la Révolution, cette justice se perpétue en même temps que le combat contre elle se poursuit.

Car l'écrivain dans les années 1750-1830 est devenu une figure éminente de l'espace public. Il a gagné le pouvoir de s'adresser directement au peuple. Il veut incarner son âme

collective. Il bouscule les codes de son temps. Il toise les despotes et leurs juges. S'engage alors un conflit entre la liberté d'écrire et les limites que le pouvoir lui impose. Le procès devient le lieu d'un débat indécis, âpre et violent.

Ce débat se poursuit dans les œuvres elles-mêmes. À l'abri de la fiction, l'écrivain y retrouve une suprématie. Aux tribunaux bien réels, il oppose la justice telle qu'il l'imagine. L'accusé y est toujours plus grand que ses juges. Sa hauteur morale surplombe les petits serviteurs de la loi. Le droit a un souffle narratif que la loi a perdu. Ainsi triomphe l'écrivain-avocat des grandes causes. D'Eschyle à Corneille, de Shakespeare à Dickens, de Hugo aux poètes de la Résistance, est mis en scène l'espoir d'une cité plus juste.

Tel est l'objet de ce livre. Qu'elle soit imaginée dans un récit ou rencontrée dans le prétoire, la justice déploie un conflit entre les droits et la loi. Face à la force injuste de la loi, d'innombrables héros livrent bataille. Violence, passions et cris de haine envahissent la scène judiciaire. Modération, tolérance, compréhension dessinent son horizon.

*Avec les contributions de Boris Bernabé, Christian Biet, Anne-Sophie Chambost, Dominique Foyer, Gérard Gengembre, Sylvie Humbert, Alain Jumeau, Yvan Leclerc, Jérôme Michel, Florence Richter, Jean-Pierre Royer, Denis Salas, Gisèle Sapiro, Sandra Travers de Faultrier, André Vauchez.*

*Préface de Vincent Lamanda*

## La plume et le prétoire

### Quand les écrivains racontent la justice

Collection « Histoire de la justice » n°23

Réf. 9782110093332 - 296 pages - 24 €

à La **documentation** Française

Accueil commercial  
Téléphone 01 40 15 70 10

## Au sommaire

• **Introduction** - La solitude et le forum *Denis Salas*

• **PARTIE I. DE L'ANTIQUITÉ À L'ÂGE CLASSIQUE : L'ARBITRAIRE DE LA JUSTICE**

I – Les récits du procès de Jésus *Dominique Foyer*

II – Les écrits des clercs contestataires aux derniers siècles du Moyen Âge *André Vauchez*

III – François Rabelais ou les lenteurs nécessaires de la justice *Jean-Pierre Royer*

IV – Molière et l'affaire *Tartuffe* (1664-1669) *Christian Biet*

V – L'autre justice du *Dictionnaire philosophique* *Sylvie Humbert*

VI – Voltaire ou le tribunal de la raison *Denis Salas*

• **PARTIE II. AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE : LE TEMPS DE LA CONTESTATION**

I – De la vengeance à la justice dans *Le Comte de Monte-Cristo* (1845-1846) et *Mathias Sandorf* (1885) *Boris Bernabé*

II – Dickens, la justice et le crime *Alain Jumeau*

III – L'engagement de Balzac dans l'affaire Peytel *Gérard Gengembre*

IV – « Cette grande chose divine qu'on appelle la Justice ! » : le droit la loi et la justice dans *Les Misérables* *Gérard Gengembre*

V – Flaubert et la littérature en procès au XIX<sup>e</sup> siècle *Yvan Leclerc*

VI – Proudhon et ses juges : un auteur en justice et sa critique de l'institution *Anne-Sophie Chambost*

• **PARTIE III. XX<sup>e</sup> SIÈCLE : LES ÉCRIVAINS DEVANT LA JUSTICE**

I – « La justice humaine est chose douteuse et précaire » : l'acte de juger selon André Gide *Sandra Travers de Faultrier*

II – La justice et la miséricorde chez François Mauriac *Jérôme Michel*

III – Jean Giono et l'affaire Dominici *Denis Salas*

IV – Jean Genet, poète et voyou *Florence Richter*

V – La responsabilité pénale de l'écrivain au prisme des procès littéraires (France XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles) *Gisèle Sapiro*

• **Annexes**

Résumés/Abstracts

Compte rendu

Note de lecture

En vente également en librairie et sur [www.ladocumentationfrancaise.fr](http://www.ladocumentationfrancaise.fr)

## bon de commande

À retourner à

La Direction de l'information  
légale et administrative  
(DILA)

• Commandes par courrier :  
Administration des ventes  
29 quai Voltaire  
75344 Paris Cedex 07 France

• Commandes par télécopie :  
33 (0) 1 40 15 70 01

	Prix unitaire TTC	Quantité	Total
<b>La plume et le prétoire</b> réf. 9782110093332	24 €		
Participation aux frais d'envoi			4,95 €
Montant total à payer			

Vous êtes une société, un organisme  Vous êtes un particulier (cochez la case appropriée)

N° de client \_\_\_\_\_ (Merci de remplir ce formulaire en capitales)

Raison sociale \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ (bât, étage..)

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Pays \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_ Courriel \_\_\_\_\_

Par carte bancaire N° \_\_\_\_\_

Date d'expiration \_\_\_\_\_ N° de contrôle \_\_\_\_\_ (indiquer les trois derniers chiffres situés au dos de votre carte bancaire, près de votre signature)

Par mandat administratif (réservé aux administrations)

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre du comptable du B.A.P.O.I.A - DF  
(B.A.P.O.I.A : Budget annexe publications officielles et information administrative)

Date

Signature